

BASE NAUTIQUE DU SKATE PARK



Crédit photo : (©Mairie Saint-Nazaire)

En juillet et août, la Ville de Saint-Nazaire installe une base nautique sur la plage en face du skate park.

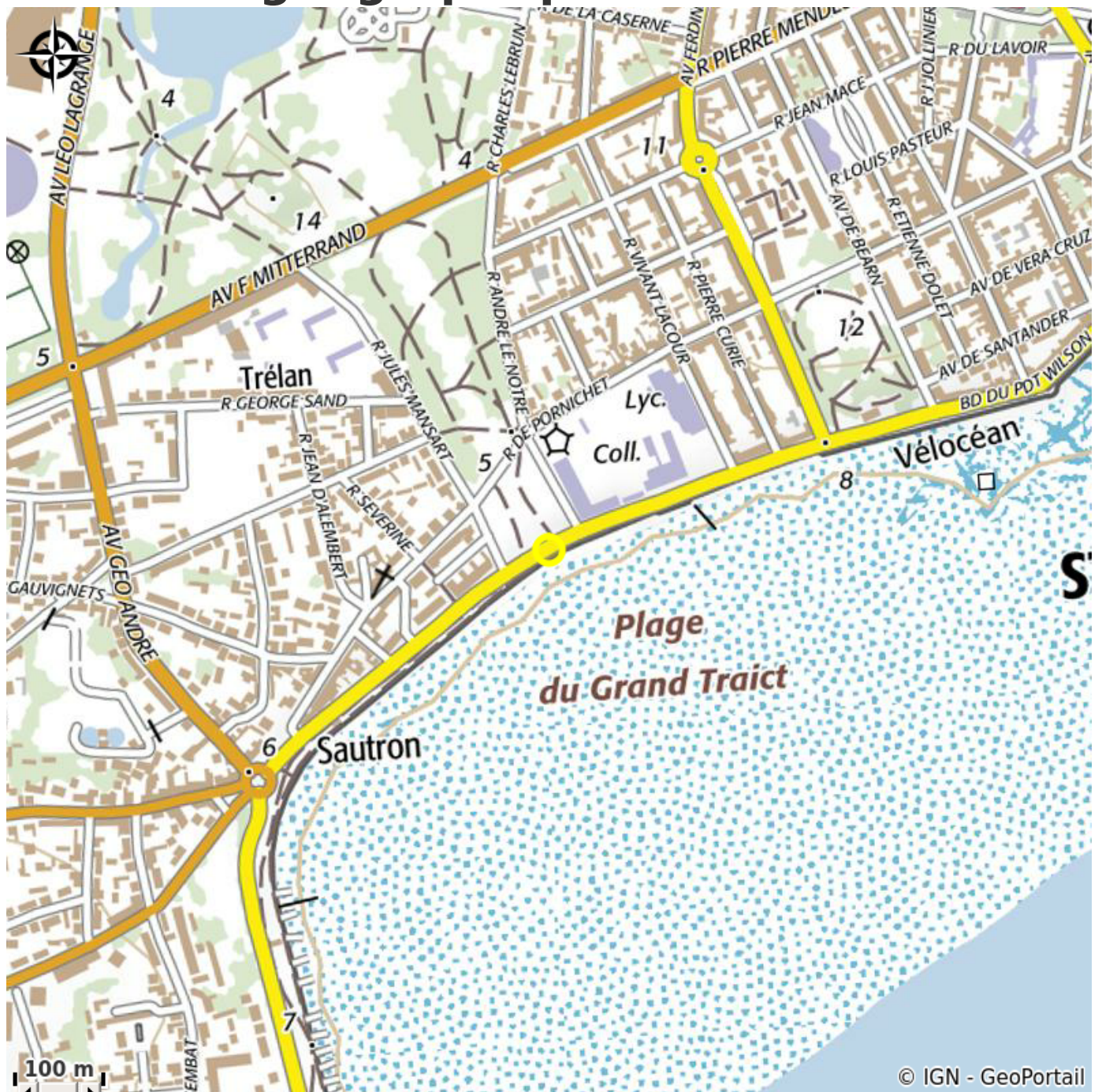
Infos pratiques

Categorie : A faire

Description

Catamaran, pirogue, planche à voile, wingfoil... Des stages y sont proposés en plus de ceux régulièrement organisés au Bois Joalland. Des cours collectifs encadrés et des locations sont proposés toute la saison estivale aux particuliers sur des catamarans, planches à voile, wingfoils et pirogues (uniquement en location pour ce support). Réservations et paiements en ligne (base-skatepark/saintnazaire.fr) ou à la base nautique.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Contact

Boulevard Albert 1er
44600 SAINT-NAZAIRE

rondineaua@mairie-saintnazaire.fr
<https://www.saintnazaire.fr/actus/la-base-nautique-municipale-du-skate-park-13716>